

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
mercredi 31 mai 2017, à 18h30
Château de Chillon

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale et message du Président
2. Message d'un représentant de la commune de Veytaux et de Mme Marta dos Santos, Directrice du Château de Chillon
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2016
4. Rapport du Président
5. Rapport du Directeur
6. Présentation des comptes 2016
7. Rapport de l'organe de révision
8. Approbation des comptes et décharge au Comité
9. Nomination de l'organe de révision
10. Présentation de la structure 2017 du Comité de Promove
11. Propositions individuelles et divers.

Conformément à nos statuts, les éventuelles propositions individuelles doivent parvenir au Président de l'association, par écrit, au plus tard 5 jours avant l'assemblée.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2016 ainsi que nos comptes 2016 seront à votre disposition sur notre site (www.promove.ch) dès le 10 mai 2017.

L'assemblée générale sera suivie d'un cocktail dînatoire.

Je confirme mon inscription à l'Assemblée Générale de Promove, le 31.05.2017 à 18h30

Je participerai également au cocktail dînatoire à partir de 19h30

Prénom, Nom :

Accompagné(e) de :

Entreprise / organisation :

A nous retourner au plus tard le mercredi 24 mai 2017 par courrier, par fax ou par e-mail à evenements@promove.ch.

En cas d'empêchement, nous remercions les personnes inscrites de nous en informer jusqu'au 29 mai 2017.